

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 14/02/2023

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- BAHLOUL
- ZARZI

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°178 : RENC EMC/MBC (S) DU 09/02/2024

- CHAABI Akram lic N° 0986 (EMC) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- BOULMALHA Akram ouail lic N° 0963 (EMC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAKRAT Salah eddine lic N° 2621 (EMC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELDJEZZAR Ouail lic N° 1710 (EMC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BERRAHAL Djalal lic N° 5018 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N°179 : RENC ADM/UCBI (S) DU 10/02/2024

- ABBES Akram lic N° 1302 (ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOURAMOULA Islam lic N° 1274 (ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- AHMIDI Souhaib lic N° 1581 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUTAMINA Abdeldjalil lic N° 0236 (UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEZZACHE Akram lic N° 0553 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.
- HOUADEK Aymen lic N° 1239 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 180 : RENC CRAC/URBH (S) DU 10/02/2024

- CHEKAR CH.Eddine lic N° 1263 (CRAC) 4 M/F dont (02) deux avec sursis pour propos injurieux envers officielles et amende DE 5000.00 DA est infligée au club.
- DARSOUNI Med Adem lic N° 0463 (CRAC) Avertissement pour contestation de décision

- Amende de 5000.00 DA est infligée a ce dernier.
- GHARBI Med Louai Lic N° 0468 (CRAC) avertissement pour comportent anti-sportif.
- BOUSBOULA Med Fadi lic N° 0665 (CRAC) Avertissement pour jeu dangereux.
- Amende de 500.00 DA est infligée au club CRAC pour conduite incorrecte (art 130).
- Monsieur AMARI president du club CRAC est convoqué pour la prochaine reunion de la commission de discipline prévue le Dimanche 18/02/2024.
- MEKRI Ahmed Lic N° 1333 (URBH) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée à ce dernier.
- BOUGHACHICHE Med Amine lic N° 1343 (URBH) Avertissement pour contestation de décision et Amende de 5000.00 DA est infligée a ce dernier
- BOUKHALFA Messaoud lic N° 1335 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SMADI Younes lic N° 1334 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 181 : RENC ADC/CREG (S) DU 10/02/2024

- HAMZA Med lic N° 0774(ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUGHAZA Abdou lic N° 0200 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 182 : RENC CRBAA/USK (S) DU 10/02/2024

- HAMADOUCHE OUSSAMA lic N° 1308 (CRBAA) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- DIF Ahmed lic N° 1516 (CRBAA)Avertissement pour jeu dangereux.
- BENDAIRA Azzedine lic N° 1510 (CRBAA) Avertissement pour jeu dangereux.
- MOUSSI Abdelhafid lic N° 1446 (USK) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée à ce dernier.
- BENTAHAR Said lic N° 0989 (USK) Avertissement pur jeu dangereux.

AFF N° 183 : RENC ESHB/CMB (S) DU 09/02/2024

- BOUANAKA A/Malek lic N° 4792 (CMB)Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOURAMOULA Z.Eddine lic N° 1022 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DJEHL N.Islam lic N° 1157 (ESHB) Avertissement pour comportement anti- sportif.

AFF N° 184 : RENC ESB/CRBB (S) DU 10/02/2024

- GACI Oussama lic N° 1436 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- HOUCHI Hamza lic N° 1234 (CRBB) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée a ce dernier.

AFF N° 185 : RENC MBSC/ASPTTC (S) DU 09/02/2024

- ZAIMECHE Amir lic N° 1426 (ASPTTC) 3 M/F dont (01) Un avec sursis pour agression envers adversaire exclu et amende de 15.000.00 DA est infligée au club.
- CHOUI Abdelmoula lic N° 1427 (ASPTTC) 4 M/F dont (02) Deux avec sursis pour blasphème et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- TALBI Abdenour Lic N° 1365 (ASPTTC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELHI Zakaria lic N° 0946 (MBSC) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- LATOUI A/Rahmane lic N° 0955 (MBSC) 3 M/F dont (01) Un avec sursis pour agression envers adversaire exclu et amende de 15000.00 DA est infligée au club.
- OUALBANI Ismail lic N° 0388 (MBSC) Avertissement pour jeu dangereux.
- LAMRI Zakaria lic N° 0792 (MBSC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 186 : RENC ESHB/UCBI(J) DU 10/02/2024

- SERAOUI Mohamed lic N° 225 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZIDANI Ouail lic N° 2210 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 187 : RENC ESHB/UCBI (C) UD 10/02/2024

- HANOUF Akram lic N° 4671 (ESHB) 2 M/F pour insultes envers arbitre exclu et amende de 7000.00 DA est infligée au club.
- MAHCENE Med Lic N° 1852 (ESHB) Avertissement pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- BETOU Borhane eddine lic N° 1852(UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SOUALHI Med Lic N° 1867 (UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 188 : RENC CMB/ADM (M) DU 10/02/2024

- REZIOUK Faiz lic N° 4992 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BARKAT Akram lic N° 2595 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GRES Zakaria lic N° 3426 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 189 : RENC WRDC/ASPTTC (J) DU 10/02/2024

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe du (UDOC) Cadets et minimes sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe WRDC pour octroyer le gain du match au club ASPTTC qui marque trois points et trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club WRDC.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 190 : RENC TRHB/UDOC (C et M) DU 10/02/2024

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe du (WRDC) sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe UDOC pour octroyer le gain du match au club TRHB qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club UDOC pour chaque catégories (C et M).

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 191 : RENC WRDC/RBC (S) DU 09/02/2024

- BENMAKHOULOF Lokmane lic N° 0762 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BAHLOUL Med Yasser lic N° 1515 (RBC)Avertissement pour comportement anti-sportif.
- INFRACTION DECOUVERTE PAR LA LIGUE
- Suite à la participation du joueur BAHLOUL Med Yasser lic N° 1515 (RBC).

Ce dernier à participer à (03) Trois rencontres :

- JSNV/RBC du 27/01/2024
- RBC/ESB du 01/02/2024
- WRDC/RBC du 09/02/2024

A l'or qu'il est sous le coups d'une suspension automatique non purgée (4eme avertissement).

Malgré cette infraction ce dernier à eu (01) un autre avertissement pour comportement anti-sportif.

- 1^{ER} Avertissement le 05/12/2023 AFF N° 17 RENC RBC/CAK 2eme Journée.
- 2eme Avertissement le 16/12/2023 AFF N°39 RENC RBC/ASPTC 4eme Journée.
- 3eme Avertissement le 13/01/2024 AFF N° 108 RENC MBSC/RBC 7eme Journée.
- 4eme Avertissement le 18/01/2024 AFF N° 128 RENC RBC/EMC 8eme Journée.
- Vu l'article 95 des règlements généraux FAF.

PAR CES MOTIFS DECIDE :

- BAHLOUL Med Yasser lic N° 1515 (RBC) (02) deux matchs de suspension fermes en sus de la sanction initiale (2+1)infraction découverte par la ligue.
- (06) Six Mois de suspension fermes de toutes fonction officielle au secrétaire du club.
- Amende de 30.000.00 DA est infligée au club.
- Match perdu au club RBC (Annulation des points gagnés sans les attribuer à l'équipe adverse.

AFF N° 192 : RENC ESB/EMC (C) DU 10/02/2024

- AIMEUR A/Rahim lic N° 1679 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- (02) Deux Mois de suspension fermes de toute fonction officielle à Mr FOURAR Laidi Med Entraîneur du club EMC pour propos injurieux envers arbitre et amende de 1500.00 DA est infligée au club.

AFF N° 193 : RENC JSNV/CRBB (M) DU 10/02/2024

- Vu la feuille de match.
- le rapport de l'arbitre qui signale que le club JSNV se présente sur le terrain avec un effectif de (08) joueurs

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe JSNV pour octroyer le gain du match au club CRBB qui marque trois points et trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club JSNV payable avant le 10/03/2024.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE